

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN

COMMUNE DE OUISTREHAM

EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 3 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 3 avril à 17h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 28 mars, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Étaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR (absente pendant le vote), Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Béatrice PINON (absente pendant le vote), Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Paul BESOMBES, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Amélie NAUDOT, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Sophie BÖRNER, Yves MESLÉ, Emmanuel TISON, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Thierry TOLOS (P. Mme POLEYN), Amélie NAUDOT (P. M. CHAUVOIS), François NOURRY (P. Mme BÖRNER) ;

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

Finances :

FINANCES COMMUNALES – AFFECTATIONS DES RESULTATS INSCRITS AU CA2022

DEL20230403_05A	Présents : 24	Pouvoirs : 3	Abstentions : 6	Suffrages exprimés :21	Pour : 18	Contre : 3
DEL20230403_05B	Présents : 24	Pouvoirs : 3	Abstentions :	Suffrages exprimés :27	Pour : 27	Contre :
DEL20230403_05C	Présents : 24	Pouvoirs : 3	Abstentions :	Suffrages exprimés :27	Pour : 27	Contre :

Rapporteur : M. Pujol – VU en C^o finances du 30/03/2023

Afin d'assurer la continuité des exercices budgétaires, l'instruction budgétaire et comptable a mis en place un mécanisme d'affectation des résultats de l'exercice au budget de l'année suivante. L'affectation du résultat excédentaire de clôture de la section de fonctionnement est réalisée par l'assemblée délibérante après constatation de ce résultat à la clôture de l'exercice (cf. document joint à la convocation).

A – BUDGET GENERAL

Section d'Investissement :

Résultat d'investissement cumulé : 765 380.93€

Restes à réaliser : -737 752.35€

Soit un résultat d'investissement total de : 27 628.58 €

Pas d'affectation minimum nécessaire, le solde d'investissement étant positif

Section de Fonctionnement :

Résultat de fonctionnement au 31 décembre 2022 : 2 322 653.12€

Prise en compte du report 2021 : 592 571.63€

Résultat de fonctionnement cumulé : 2 915 224.75 €

AFFECTATION proposée :

- ▶ Investissement - 1068 - Affectation : 2 915 224.75 €
- ▶ Fonctionnement - 002 - report à nouveau : 0.00 €

Lu et entendu l'exposé et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL, à la majorité des suffrages exprimés¹ avec 3 voix contre², APPROUVE l'affectation telle que proposée.

¹ Mmes Pinon et Müller de Schongor sont absentes pendant le vote ; MM Chauvois (+ le pouvoir de Mme Naudot), Meslé, Tison, Gsell et Mme Segaud Castex s'abstiennent.

² M. Besombes et Mme Börner (+ le pouvoir de M. Nourry) votent contre.

B - BUDGET LOCATIONS

Section d'Investissement :

Résultat d'investissement cumulé : 222 800.76 €

Restes à réaliser : 0.00 €

Soit un résultat d'investissement total de : 222 800.76 €

Pas d'affectation minimum nécessaire, le solde d'investissement étant positif

Section de Fonctionnement :

Solde d'exécution de fonctionnement au 31 décembre 2022 : 53 768.62 €

Prise en compte du report 2021 : 64 530.59 €

Résultat de fonctionnement cumulé : 118 299.21€

AFFECTATION proposée :

- ▶ Investissement - 1068 - Affectation : 50 000,00 €
- ▶ Fonctionnement - 002 - report à nouveau : 68 299.21 €

Lu et entendu l'exposé et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des personnes présentes³, APPROUVE l'affectation telle que proposée.

C - BUDGET TRANSPORTS

Section d'Investissement :

Résultat d'investissement cumulé : 63 814.08 €

Restes à réaliser : 0€

Soit un résultat d'investissement total de : 63 814.08 €

Pas d'affectation minimum nécessaire, le solde d'investissement étant positif

Section de Fonctionnement :

Solde d'exécution de fonctionnement au 31 décembre 2022 : -917.59 €

Prise en compte du report 2021 : 12 643.14 €

Résultat de fonctionnement cumulé : 11 725.55 €

AFFECTATION proposée :

- ▶ Investissement - 1068 - Affectation : 0.00€
- ▶ Fonctionnement - 002 - report à nouveau : 11 725.55 €

Lu et entendu l'exposé et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des personnes présentes⁴, APPROUVE l'affectation telle que proposée.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain BAIL

Affichée le - 7 AVR. 2023
Certifiée exécutoire le



³ Mmes Pinon et Müller de Schongor sont absentes pendant le vote.

⁴ Mmes Pinon et Müller de Schongor sont absentes pendant le vote.